



**TOUR
ULM**
Tunisie 2017



Du 28 Avril 2017 au 8 Mai 2017



Rassemblement
Vendredi 28 AVRIL

Départ
SAMEDI 29 AVRIL AU MATIN

Retour
DIMANCHE 7 MAI 2017

Cloture
Lundi 8 mai 2017



FÉDÉRATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES



FFPLUM
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM



1^{ère}
EDITION

SOMMAIRE



FÉDÉRATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES

I.	>	LE TOUR ULM 2017	P 3
II.	>	FICHE TECHNIQUE	P 4
III.	>	INSCRIPTION	P 5
IV.	>	RENSEIGNEMENTS - ADMINISTRATION	P 6
VI.	>	MOYENS DU TOUR ULM	P 7
VII.	>	REGLEMENT DU TOUR ULM 2017	P 8
VIII.	>	ACCEPTATION DU REGLEMENT	P 11
IX.	>	DOSSIER D'INSCRIPTION	P 13





FÉDÉRATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES



Chers Amis,

Tunis le 11 janvier 2017

Chers Mesdames et Messieurs,

Bienvenue en Tunisie, le pays où vous ferez le plein de ciel bleu et de soleil, le pays où vous découvrirez le patrimoine exceptionnel et les traditions originales et le pays où vous goûterez les paysages lumineux, le désert accueillant et la mer scintillante.

Nous avons voulu que **Le tour ULM Tunisie 2017** vous permettra de vous amener sur un parcours où vous **pourriez survoler et/ou visiter** les principaux vestiges de la civilisation carthaginoise, d'innombrables sites antiques de la civilisation Romaine et des médinas remarquablement conservées depuis les civilisations Arabes (**Carthage, Colisée d'El Jem, Grandes mosquées de Kairouan et Tunis...**),

Le tour ULM Tunisie 2017 Vous permettra aussi de découvrir **par les airs et sur terre:**

** La magie du Sud qui vous offrira une rencontre inoubliable avec un monde différent : Des paysages inondés de douceur et de lumière et de longues plages de sable blanc bordées de palmeraies (**Jerba et de Zarsis**);

** Des espaces infinis et de la nudité pure des paysages désertiques (**Douz, Ksar Ghelane et Touzeur**)

La Tunisie qui, pendant des siècles, séduit par son charme méditerranéen et son cœur historique est devenue, désormais, une destination de premier plan pour la pratique du sport aérien.

L'équipe FTSAAA sera ravie de vous accueillir, vous donnera l'opportunité de découvrir le Tunisie par les airs pour un cumul de 25H de vol et fera de son mieux pour vous soutenir tout au long de votre séjour en Tunisie.

Soyez donc nombreux au rendez-vous et je vous souhaite un agréable séjour parmi nous,

Et à bientôt...

Maher ATTAR
Commissaire Général du TOUR ULM Tunisie 2017
Président de la FTSAAA



I. > Le Tour ULM TUNISIE 2017



Conditions générales - Présentation

- > Le Tour ULM TUNISIE, organisé par la FTSAAMA sous la tutelle du Ministère des affaires de la jeunesse et du sport est une opération de promotion de l'activité "aviation Ultra Légère Motorisée", dans le cadre de ses missions fixées par les textes réglementaires.
- > Nous proposons la formule "randonnée" Tour," permettant ainsi à chacun de satisfaire sa passion du vol en étant soulagé des soucis de logistique. Chaque jour notre équipe "sol" véhiculera affaires personnelles et carburant. **Sérénité et Sécurité**, sans exclure **plaisir et convivialité**, seront de nouveau les maîtres mots du Tour ULM TUNISIE 2017!
- > Les étapes de liaison feront au total une distance journalière de 200/300 kilomètres environ. Des terrains intermédiaires permettront à chacun de se ravitailler.
- > L'ensemble des repas sera fourni par l'organisation; les petits déjeuners et dîners seront servis à l'hôtel; les repas de midi, seront des repas traditionnels organisés sur site ou à l'hôtel.
- > Une information journalière sera faite sur les conditions météorologiques, les zones et espaces aériens traversés, les terrains de destination, ainsi que les terrains de dégagement.
- > Les informations relatives aux horaires du service de l'essence, des Briefings etc..., seront affichées sur paper board a la reception de l'hôtel avant le départ.

II. > Fiche technique



Du Vendredi 28 Avril 2017
au Mardi 9 Mai 2017

AVERTISSEMENT

Compte tenu des aléas météorologiques à envisager ou des problèmes spécifiques de sécurité à prendre en compte, la direction du TOUR ULM TUNISIE 2017, pourrait, durant le voyage, être amenée à prendre la décision de modifier le calendrier initialement prévu.

Arrivée de Marseille	28 Avril 2017 à 10h:00
Zaghouan :	28 Avril 2017
Kairouan:	29 Avril 2017
Tozeur :	30 Avril et 01 Mai 2017
Douz & Ksar Ghilane :	02 Mai 2017
Zarzis	03 Mai 2017
Gabes	03 et 04 Mai 2017
Sfax	05 Mai 2017
El-Jem	06 Mai 2017
Zaghouan	06 - 07 - 08 Mai 2017
Départ vers Marseille	09 Mai à 12h:00

Arrivée de Marseille
28 Avril 2017 à 10h:00

Rassemblement
Vendredi 28 AVRIL
Départ
SAMEDI 29 AVRIL AU MATIN

Retour
Samedi 6 MAI 2017
Cloture
Lundi 8 mai 2017

Départ vers Marseille
09 Mai à 12h:00

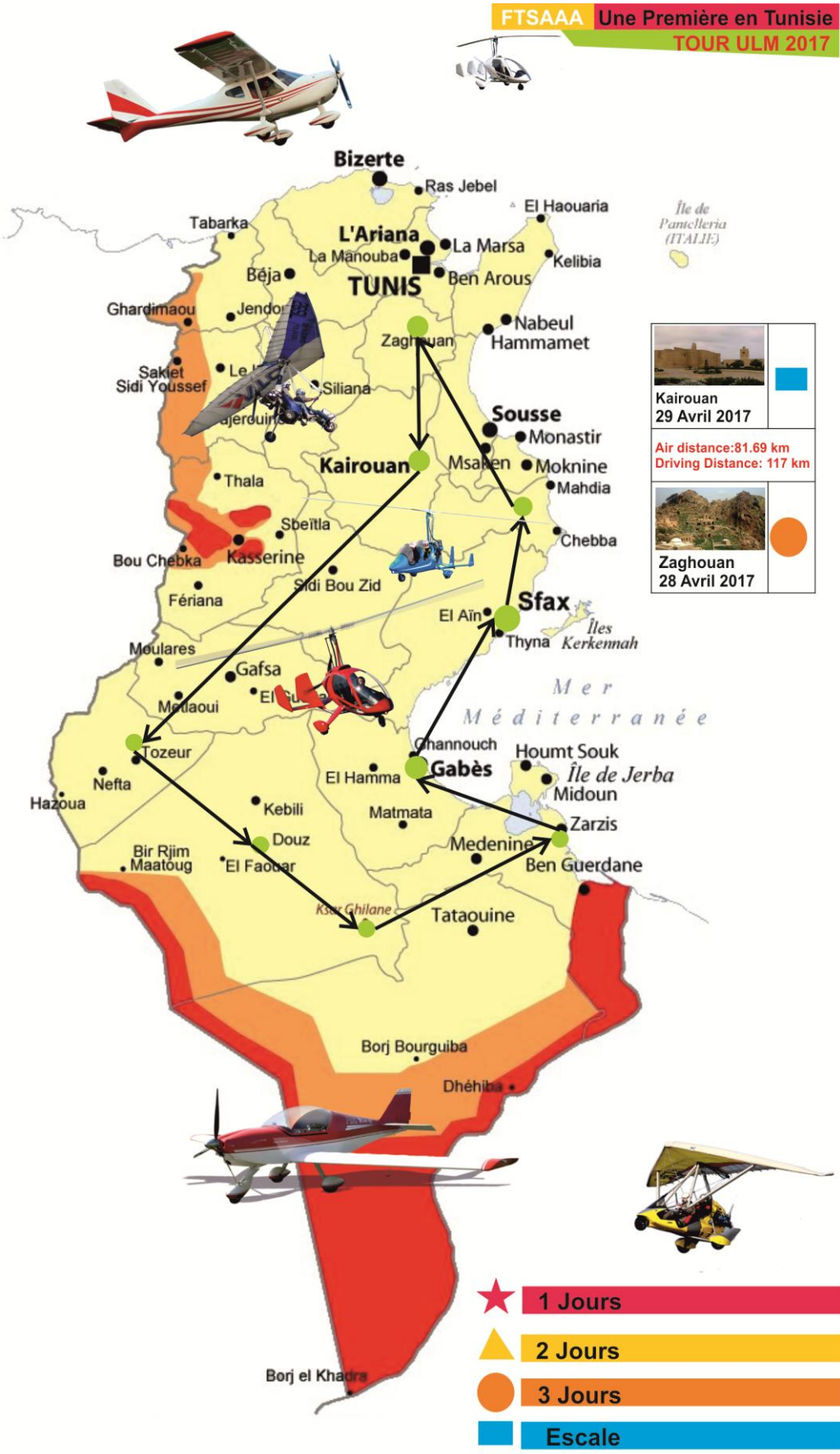
ITINÉRAIRE TOUR ULM TUNISIE 2017



II. > Fiche technique

FTSAAA Une Première en Tunisie
TOUR ULM 2017

	★
Zaghuan 28 Avril 2017	
Air distance: 67,38 km Driving Distance: 82,7 km	
	★
Kairouan 29 Avril 2017	
Air distance: 183,06 km Driving Distance: 203 km	
	■
Gafsa 30 Avril 2017	
Air distance: 82,8 km Driving Distance: 92,4 km	
	▲
Tozeur 30 Avril & 01 Mai 2017	
Air distance: 98,01 km Driving Distance: 125 km	
	★
Douz 02 Mai 2017	
Air distance: 76,35 km Driving Distance: 144 km	
	★
Ksar Ghilane 02 Mai 2017	
Air distance: 147,01 km Driving Distance: 187 km	
	■
Zarzis 03 Mai 2017	
Air distance: 101,08 km Driving Distance: 142 km	
	▲
Gabès 03 - 04 Mai 2017	
Air distance: 113,64 km Driving Distance: 138 km	
	★
Sfax 05 Mai 2017	
Air distance: 60,8 km Driving Distance: 73,1 km	
	★
Le-Jem 06 Mai 2017	
Air distance: 97,9 km Driving Distance: 113 km	



III. > Inscription

> NOUVEAU

Pour des raisons de confort et d'organisation, le nombre d'appareils inscrits pour le TOUR ULM TUNISIE 2017 sera **LIMITÉ à 40**. C'est l'ordre de réception des dossiers d'inscription qui déterminera l'ordre des numéros de participation.

À la clôture des 40 appareils engagés, une liste d'attente sera ouverte ; elle permettra de pourvoir à d'éventuels désistements de dernière heure.

Il est donc vivement conseillé d'envoyer le dossier complet dans les meilleurs délais.

> Participation financière



La participation Financiere au TOUR ULM TUNISIE 2017 est fixée comme suit :

Inscription	Pilote+Aéro	3000€
Inscription	Copi/Accomp	1800€
Chambre Single	Personne	550€

Pour rejoindre en vol le TOUR ULM TUNISIE 2017, la participation financiere est fixée comme suit :

Inscription	Pilote+Aéro	1500€
Inscription	Copi/Accomp	1200€
Chambre Single	Personne	550€

Les frais de participation couvrent la prise en charge totale des participants et leurs équipements durant le TOUR ULM TUNISIE 2017

> Comprenant notamment

- 1- Le billet du bateau aller retour : Marseille – Tunis (le 27/04/2017) et Marseille - Tunis (le 09/05/2017) avec installation à bord du bateau dans des cabines avec couchettes.
- 2- Le transport des équipements (voiture et remorque)
- 3- L'hébergement, durant le TOUR, dans des Hotels 4 Etoiles
- 4- Le petit-déjeuner, repas du soir chaque jour à l'hôtel, repas de midi: Repas traditionnels organisés sur site ou à l'hôtel.
- 5- La fourniture d'un fly-book journalier, d'une pochette VFR
- 6- L'acheminement des effets personnels chaque jour par la route
- 7- La livraison de carburant sur tous les terrains d'accueil
- 8- La consommation du carburant durant toutes les étapes du TOUR ULM TUNISIE 2017
- 9- L'assistance mécanique
- 10- L'assistance médicale
- 10- En cas de "vache" malheureuse, rapatriement de l'appareil vers l'endroit le plus proche où il pourra être abrité (À l'étape dans la mesure du possible)

> Règlement

Il est à effectuer :

Par Virement bancaire à l'ordre de : **FTSAAA - TOUR ULM TUNISIE 2017**.
Beneficiaire : **FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS AERONAUTIQUES ET LES ACTIVITES ASSOCIEES**
Compte: RIB : 14807807101700633269 / IBAN: TN59 14807807101700633269
Banque de l'habitat
Branche El-Mourouj-Tunis, Tunisie

Nota : l'organisation retient comme interlocuteur responsable officiel le pilote commandant de bord qui effectuera notamment tout paiement au nom de l'équipage. Sauf cas de force majeure, l'inscription restera acquise à l'organisation en cas de désistement de votre part.

> Annulation Les conditions du présent dossier d'inscription ne sont pas contractuelles. En cas de modification fondamentale de notre part dans l'organisation du Tour ULM TUNISIE 2017 vous pourriez sans frais annuler votre participation. Si, pour quelque raison que ce soit, le Tour ULM 2017 était annulé par l'organisation vous en seriez individuellement averti et intégralement remboursé des sommes versées.

Date limite d'inscription :

La date limite d'inscription est fixée pour le **25 Mars 2017**

> Programme type d'une journée

6h à 7 h 00 >	Petit déjeuner
8h 00 >	Briefing navigation et météo
A partir de 8h 30 >	Décollage des ULM pour l'étape de liaison - Arrêts sur le terrain intermédiaire - Repas - Avitaillement
Après-midi >	Arrivée sur le terrain étape, Installation - Vols locaux
19h 00 >	Briefing navigation et météo
20h 00 >	Repas du soir

> Dès votre dernier atterrissage sur le terrain étape, le plein sera effectué par vos soins afin que la machine soit prête à décoller le lendemain matin (**réservoir plein = moins de condensation dans le réservoir la nuit**).

IV. > Renseignement Administration



FTSAAA

+216 31404044
secretariat@ftsaaa.com

> Commissaire Général

Mr ATTAR Maher : Pilote Instructeur de chasse / Transport avec plus de 6000 heures de vol

- > Président de la FTSAAA
 - > Commissaire Général du Tour ULM TUNISIE 2017
- Tél : 00216 28 610402

> Directeur des vols

Mr NAFTI Khalifa : Pilote de chasse avec plus de 4000 heures de vol

- > Directeur Technique FTSAAA
- Tél : 00216 52 441744 / 00216 98911118

> Directeur de sécurité des vols

Mr LAOUITI Mohamed Rachid : Ex Commandant de bord Tunisair, avec plus de 30 000 heures de vol

- > Pilote Instructeur de la FTSAAA
- Tél : 00216 41 422047

> Directeur des Opérations aériennes et logistique

Ing. Lazhar MESKINE : Ingénieur circulation aérienne et contrôleur aérien, expert OACI en sûreté et sécurité de l'aviation civile

- > Directeur opérations aériennes et logistique
- Tél : 00216 27 042652 / 50 382518

> Médecin

Dr ASKRI Habib
Tél : 00216 98 313459

> Administration

Mme BACHTOBI Hala
> Secrétaire général FTSAAA

Tél. +216 31 404044 - Email : secretariat@ftsaaa.com

V. > Moyens du Tour ULM TUNISIE 2017



- > Une équipe de direction des vols avec un Commissaire Général, un Directeur des Vols, un Directeur des Opérations et Logistique, et un Directeur de Sécurité des vols FTSAAA.

- > Une équipe médicale composée d' :
 - Un medecin réanimateur
 - Un infirmier
 - Une ambulance 4*4 équipée et conduite par un ambulancier expérimenté

- > Une équipe logistique avec :
 - 1 hélicoptère EVASAN, de l'Armée de l'Air.
 - 01 Bus climatisés.
 - 1 camion citerne avec du sans plomb.
 - Une 4X4 et sa remorque pour la récupération d'appareil H.S. en cas de besoin.

VI. > Règlement Tour ULM TUNISIE 2017

Conditions d'inscription

- > Le Tour ULM 2017 est ouvert à tout pilote, détenteur d'un brevet de pilote d'ULM concernant la classe d'ULM piloté. Il doit être titulaire d'une assurance en Responsabilité Civile ainsi que d'une Individuelle Accident (y compris dans le cadre de la manifestation aérienne) auprès d'une assurance couvrant la pratique aérienne en Tunisie. IL doit posséder la qualification radio, apposée sur son brevet de pilote ULM.
- > **Un dossier d'inscription au Tour ULM 2017 ne sera pris en compte que s'il comporte au minimum les fiches d'inscription complètes du pilote, du copilote ou du passager, leur photo d'identité, les photocopies de leur passeport (partie identification et partie validité) et de leur licence, le formulaire signé de l'Acceptation des risques et des Conditions Générales du règlement du TOUR ULM TUNISIE 2017.**

ATTENTION : > Le passager non pilote d'un équipage **DOIT** également être titulaire d'une assurance "Individuelle Accident". Cette dernière assurance n'est cependant pas nécessaire si le pilote a souscrit une « **assurance individuelle accident passager** ».

Documents

- > Pour l'ULM engagé, le pilote doit posséder une carte et une fiche d'identification, ainsi qu'une licence de station d'aéronef ULM. **L'ensemble des documents doit être en cours de validité.**
- > Les appareils étrangers devront être en règle avec leur pays d'origine **et répondre aux spécifications réglementaires Tunisiennes.**
- > Le pilote et le copilote (s'il y a lieu), joindront donc à leur dossier d'inscription une photocopie des documents suivants:
 - > Licence ULM
 - > Attestation d'assurance R.C. + I.A.
 - > Carte d'identification et fiche d'identification de l'ULM,
 - > Licence de station d'aéronef ULM avec la qualification radio apposée sur le brevet.
 - > Certificat médical (médecin de famille) de non contre-indication à la pratique de la compétition en ULM, pour les équipages (pilote-copilote-navigateur) inscrits à la compétition.
- > Le passager non pilote joindra une photocopie de l'attestation de son assurance Individuelle Accident (sauf si son pilote a souscrit une « assurance individuelle accident passager »).

L'ULM

- > L'appareil engagé devra posséder une autonomie suffisante de **3 h 00** à la vitesse de croisière. Il devra au moins être équipé d'**un altimètre et d'une radio**, dont le bon fonctionnement sera vérifié avant le départ du Tour ULM 2017 et à chaque étape. Pour des raisons de sécurité le non fonctionnement de la radio de bord entraînera l'interdiction de décollage dans le cadre du Tour ULM.
- > Le parachute de secours n'est pas obligatoire, mais bien entendu fortement recommandé.
- > L'ULM devra être en bon état et ne pas présenter un état de vieillissement important.
- > Pendant toute la durée du Tour, le Directeur des vols ou le Commissaire Général, assistés du directeur de sécurité des vols se réservent la possibilité de refuser la participation ou d'exclure un appareil qu'ils jugeraient en mauvais état. Dans ce cas le pilote ne pourra pas prétendre à un remboursement de tout ou partie de son inscription.

VII. > Règlement Tour ULM TUNISIE 2017 (Suite)

Dispositions générales

- > Le parcours détaillé qui vous sera proposé n'est pas contractuel et pourra être modifié à tout moment par l'organisation pour des raisons de météo ou de sécurité.
- > Chaque journée fera l'objet d'une (ou plusieurs) étape(s) de liaison qui fera (ont) rejoindre l'étape du soir. Un terrain intermédiaire (ou plusieurs) avec possibilité de ravitaillement sera (seront) prévu(s) pour chaque étape si besoin.
- > Un briefing le soir fixera le parcours du lendemain, donnera les consignes de navigation et les dernières prévisions météorologiques. Un briefing matinal redonnera les dernières prévisions météo ainsi que les consignes de vol journalières.
- > Les ravitaillements en carburant s'effectueront à l'étape intermédiaire, et le soir à l'étape du jour. Ils seront réglés sur place.
- > Les petits-déjeuners, repas et dîners seront assurés par l'organisation. Les petits-déjeuners et dîners seront servis à l'Hotel les repas de midi seront organisés sur site ou à l'Hotel.

L'absorption de boissons alcoolisées par les pilotes est absolument interdite durant la journée de vol et donc en particulier lors du déjeuner, notamment sur les terrains des étapes intermédiaires. Tout manquement à cette règle pourra entraîner l'exclusion du pilote en infraction avec ce point du règlement du Tour ULM, accepté librement en toute connaissance.

- > L'hébergement se fera dans des hôtels 4 étoiles.
- > En cas de modification du parcours par cause météo, l'organisation se chargera d'organiser au mieux les repas et l'hébergement.
- > En cas de panne et d'atterrissage hors des terrains d'accueil, une récupération de l'ULM sera faite par l'organisation.

VII. > Règlement Tour ULM TUNISIE 2017 (suite)

Comportement en vol - Règles de l'air

- > Tout pilote qui d'une manière volontaire enfreindrait les règles de vol, ne respecterait pas les consignes de vol et de sécurité données par le Directeur des vols, le Commissaire Général, ou le commissaire de sécurité des vols, ou bien montrerait un comportement dangereux pourrait se voir exclu du Tour sur appréciation du Directeur de Vol et du Commissaire Général.
- > Le pilote commandant de bord reste à tout moment seul responsable de la conduite et de la poursuite de son vol, dans le strict respect des règles de vol à vue (V.F.R.). **Il se doit d'annuler son vol, de se poser ou de se dérouter si les conditions de vol à vue ne sont plus réunies.**
- > Le Commandant de bord ne pourra en aucun cas, sous prétexte de sa participation au Tour ULM TUNISIE 2017, rendre responsable l'organisation des conséquences d'infraction aux règles de l'air, d'un déroutement ou de tout atterrissage.

Partenariat

Engagement standard

- > Les participants au Tour ULM Tunisie 2017 pourront se voir remettre un lot d'adhésifs logos du Tour ULM TUNISIE et logos des partenaires du Tour, le jour du départ.
- > Une partie d'intrados et d'extrados et du fuselage devront rester libres à cet effet, en cas de besoin.
- > Ces adhésifs, s'ils sont fournis par l'organisation, devront **obligatoirement** être apposés avant le départ.
- > Les Commandants de bord s'engagent à respecter cette clause pendant toute la durée du Tour ULM TUNISIE 2017.

VIII. > **Acceptation** du règlement du Tour ULM TUNISIE 2017 et des conditions générales. **DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES**

Nous, soussigné(e)s

Mr. Mme Mlle Nom :

Prénom :

Pilote de l'ULM suivant :

et identifié sous le numéro :

Mr. Mme Mlle Nom :

Prénom :

Passager de l'ULM suivant :

et identifié sous le numéro :

RECONNAISSONS SANS RESERVE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA PRESENTE « DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES » DRESSEE EN DOUBLE EXEMPLAIRE REMIS D'UNE PART A L'EQUIPAGE, D'AUTRE PART A L'ORGANISATION.

LA FEDERATION TUNISIENNE - FTSAAA - ORGANISATEUR DU « TOUR ULM TUNISIE 2017 » RAPPELLE A L'ENSEMBLE DE SES PARTICIPANTS LES PARAMETRES SUIVANTS QUI DEFINISSENT LE ROLE ET LES RESPONSABILITES DE CHACUN, EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

LA FTSAAA A ESSENTIELLEMENT POUR VOCATION D'ORGANISER MATERIELLEMENT UNE OPERATION DE LOISIR AERONAUTIQUE EN METTANT PRINCIPALEMENT EN PLACE LES STRUCTURES TECHNIQUES A MEME DE FAVORISER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS MATERIELLES POSSIBLES LA PREPARATION ET LE DEROULEMENT DE L'EVENEMENT, TOUT EN METTANT EN GARDE CHACUN SUR LES RISQUES PROPRES EN GENERAL A LA MATIERE AERONAUTIQUE ET SPECIALEMENT A CEUX PESANT SUR LE « TOUR ULM TUNISIE 2017 »

LES OBLIGATIONS DE FAIRE EXPRESSEMENT SOUSCRITES PAR LA FTSAAA VISENT :

- > AU REGROUPEMENT DE PILOTES D'ULM ET DE LEURS PASSAGERS ANIMES PAR LE PLAISIR DU VOYAGE AERIEN,
- > A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS DE TOUTE SORTE EMANANT DES AUTORITES de l'Aviation Civile,
- > A LA MISE EN PLACE DE LA LOGISTIQUE ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR LES AERODROMES DU PARCOURS, PERMETTANT AUX CLAUSES ET CONDITIONS NOTAMMENT FINANCIERES DE LA PARTICIPATION, L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS,
- > A L'ORGANISATION DE L'AVITAILLEMENT,
- > A LA MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES D'OBSERVATION ET DE PREVISION, CHACUN DES PILOTES, COMMANDANT DE BORD, DEMEURANT CEPENDANT, CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION AERONAUTIQUE, SEUL RESPONSABLE DE LA DECISION D'ENGAGER LE VOYAGE A LA LECTURE DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES DONT IL DEVRA EN TOUTE HYPOTHESE AVOIR PRIS CONNAISSANCE PERSONNELLEMENT,
- > A L'INFORMATION DES ORGANISMES DE LA SECURITE SUR L'EXIGENCE DE VEILLE PENDANT LE PARCOURS,
- > AUX ACTIONS PRELIMINAIRES VISANT A LA MISE EN PLACE SOUS LES SEULS ET STRICTS CONTROLE ET DECISION DE CEUX CHARGES DES SECOURS ET SOUS LES PLUS EXPRESSES RESERVES VISEES CI-APRES, LA FTSAAA NE SOUSCRIVANT EN RIEN LA MOINDRE OBLIGATION DE RESULTAT NI MEME DE MOYEN A CE SUJET PUISQUE NE POUVANT EN CONTROLER LES TENANTS ET ABOUTISSANTS.
- > LA FTSAAA ENTEND AINSI RAPPELER LES LIMITES DE SES INTERVENTIONS ET DE SES OBLIGATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET NE SAURAIT EN RIEN SE SUBSTITUER AUX PREROGATIVES, EXIGENCES ET OBLIGATIONS QUI NE PESENT QUE SUR LE SEUL COMMANDANT DE BORD.

A CE SUJET L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS A ETE ATTIREE :

- > SUR L'IMPERATIVE NECESSITE QUE CHACUN DES EQUIPAGES SOIT EQUIPE AU MINIMUM D'UNE RADIO EN ETAT DE MARCHÉ,

EN OUTRE L'ORGANISATION DU TOUR ULM 2017 SE RESERVE JUSQU'AU DERNIER MOMENT PRECEDANT LES ETAPES DE PRESCRIRE TOUTE MESURE QU'ELLE JUGE-RAIT NECESSAIRE OU IMPERATIVE A LA SECURITE DES VOLS, CE QUE S'OBLIGE A RESPECTER SANS RESERVE TOUT PARTICIPANT.

(SUITE P 12)



VIII. > Acceptation du règlement du Tour ULM 2017 et des conditions générales. DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES (suite)

IL EST ÉVIDENT QUE CE NE SONT LÀ QUE DES PRESCRIPTIONS MINIMUM ET DE BON SENS, LE COMMANDANT DE BORD DE CHAQUE ULM CONSERVANT SEUL LA TOTALE RESPONSABILITÉ DE DÉCIDER DANS LE CADRE DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR, ET EN PARTICULIER DES DEVIS DE POIDS ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ÉDICTÉS PAR LE CONSTRUCTEUR DE SON APPAREIL, DE L'EMPORT DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRE, ET DANS LA MESURE OÙ LE SYSTÈME D'ARRIMAGE DE CES ÉQUIPEMENTS SERA ASSURÉ ET NE SERAIT PAS SUSCEPTIBLE DE CAUSER QUELQUE INCIDENT OU ACCIDENT QUE CE SOIT.

LA FTSAAA ET SES MEMBRES ORGANISATEURS OU DIRIGEANTS NE SOUSCRIVENT VIS-À-VIS DE CES RISQUES STRICTEMENT AUCUNE OBLIGATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, CHACUN DES PARTICIPANTS DEVANT - SEUL - DÉCIDER D'AFFRONTER LES VOLS ENVISAGÉS ET LES RISQUES QUI EN SONT LA SUITE ET LA CONSÉQUENCE, INDÉPENDAMMENT DES AVIS QUI SERONT FOURNIS PAR L'ORGANISATION SUSCEPTIBLES DE CONDUIRE À LA DÉCISION D'INTERRUPTION DÉFINITIVE DU TOUR ULM TUNISIE 2017, NOTAMMENT POUR CAUSES MÉTÉOROLOGIQUES.

LA FTSAAA NE PEUT DÈS LORS ET DE NOUVEAU QUE RAPPELER À CHACUN DES PARTICIPANTS L'IMPÉRATIVE NÉCESSITÉ DE FAIRE VÉRIFIER TOUT PARTICULIÈREMENT L'ÉTAT TECHNIQUE DE LA MACHINE UTILISÉE DANS LE STRICT RESPECT DES PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE FABRICANT ET/OU LES MOTORISTES DE CHAQUE ULM CONCERNÉ, ÉTANT RAPPELÉ QUE LE CONTRÔLE TECHNIQUE QUI SERA EFFECTUÉ PAR L'ORGANISATION AVANT LE DÉPART N'EST DESTINÉ QU'À S'OPPOSER - DANS LE CADRE DU TOUR ULM TUNISIE 2017 - AU DÉCOLLAGE D'UNE MACHINE QUI PRÉSENTERAIT D'ÉVIDENTES DÉFAILLANCES TECHNIQUES ET NE SAURAIT REMPLACER L'OBLIGATION DE RÉSULTAT QUI PÈSE À CE SUJET SUR LE SEUL COMMANDANT DE BORD.

LA FTSAAA ENTEND ENCORE RAPPELER EN PARTICULIER ET NOTAMMENT LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 141-1 DU CODE DE L'AVIATION CIVILE AU TERME DUQUEL LES PILOTES SONT TENUS, AU COURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE, DE SE CONFORMER AU RÈGLEMENT RELATIF À LA POLICE DE LA CIRCULATION, À LA ROUTE ET AUX SIGNAUX ET DE PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES DOMMAGES.

LES RESPONSABILITÉS ET LA VIGILANCE INCOMBERONT À CHACUN DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION « TOUR ULM TUNISIE 2017 » UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DOIT ÊTRE PORTÉE AUX OPÉRATIONS DE DÉCOLLAGE, ET D'ATTERRISSAGE, QUI DEVRONT - TOUTES - ÊTRE EXÉCUTÉES DANS LES STRICTES CONDITIONS DÉFINIES PAR LA RÉGLEMENTATION AÉRIENNE.

LA PRÉSENTE DÉCLARATION A ÉTÉ SIGNÉE PAR LE PILOTE ET LE CO-PILOTE OU LE PASSAGER VISÉS CI-DESSUS QUI RECONNAISSENT EN AVOIR INTÉGRALEMENT PRIS CONNAISSANCE ET ONT PRIS LE TEMPS DE MESURER SANS RÉSERVE LA PORTÉE DE TOUTES LES DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS EXPOSÉES CI-AVANT.

Ils reconnaissent avoir pris de même connaissance:

- Des dispositions générales du règlement du TOUR ULM TUNISIE 2017
- Des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air

présentées dans le présent dossier d'inscription et déclarent en accepter sans réserve les prescriptions et obligations.

> Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

Lu et approuvé,
Le pilote Commandant de bord

Lu et approuvé,
Le copilote ou passager

Nom : Signature :

Nom : Signature :

> Important :

un exemplaire de la Déclaration d'Acceptation des risques est à retourner, avec les documents de l'ULM exigés à l'inscription à la FTSAAA complété et signé. Un exemplaire sera conservé par le Commandant de bord. **Sans ces documents, le dossier d'inscription ne sera pas accepté**

Compte: RIB : 14807807101700633269

IBAN: TN59 14807807101700633269

Benificiére : FEDERATION DES SPORTS AERONAUTIQUES ET LES ACTIVITES
ASSOCIEES

Banque de l'habitat
Branche El-Mourouj-Tunis, Tunisie



IX. > Dossier d'inscription



à remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

> FTSAAA
Tour ULM TUNISIE2017
N°8 Premier Etage AP N°4 Riad Landalous
2080 Ariana

Catégorie

N° d'inscription

Ne rien inscrire dans ces 2 cadres. Réservés à l'organisation.

> Pilote Commandant de bord

> Nom :	_____	> Prénom :	_____
> Adresse :	_____		
> Code Postal :	_____	> Ville :	_____
> Tél. domicile :	_____	> Fax :	_____
> Tél. portable :	_____	> E-mail :	_____
> Tél. professionnel :	_____	> Profession :	_____
> Né(e) le :	_____	> A :	_____ N° dépt.:
> Carte d'identité ou passeport n° :	_____	> Nationalité :	_____
> Date de validité :	_____	> Lieu de délivrance :	_____
> Licence de pilote n° :	_____	> Date de délivrance :	_____
> Date emport passager :	_____	> Date qualification radio :	_____
> Total heures de vol :	_____	> Dont, sur l'appareil engagé :	_____
> Compagnie d'assurance :	_____	> N° d'assurance :	_____
> Licence FFPLUM n° :	_____		
> Je voudrais en savoir plus : _____ →		<input type="checkbox"/>	
> J'ai déjà participé à un Tour ULM :		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
> Groupe sanguin :	_____		
> Renseignements médicaux utiles :	_____		
> Taille :	_____	> Poids :	_____
> Personne à prévenir en cas d'accident		> Lien de parenté :	_____
> Nom :	_____	> Prénom :	_____
> Adresse :	_____		
> Code postal :	_____	> Ville :	_____
> Tél. domicile :	_____	> Fax :	_____
> Tél. portable :	_____	> E-mail :	_____
> Tél. professionnel :	_____		



IX. > Dossier d'inscription



à remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

> FTSAAA
Tour ULM TUNISIE2017
N°8 Premier Etage AP N°4 Riad Landalous
2080 Ariana

> Copilote ou Passager/Navigateur (non pilote)

Copilote ou Passager/Navigateur (non pilote)

> Nom : _____ > Prénom : _____

> Adresse : _____

> Code Postal : _____ > Ville : _____

> Tél. domicile : _____ > Fax : _____

> **Tél. portable :** _____ > **E-mail :** _____

> Tél. professionnel : _____ > Profession : _____

> Né(e) le : _____ > A : _____ N° dépt. : _____

> Carte d'identité ou passeport n° : _____ > Nationalité : _____

> Date de validité : _____ > Lieu de délivrance : _____

> Compagnie d'assurance : _____ > N° d'assurance : _____

> Licence FFPLUM n° : _____

> J'ai déjà participé à un Tour ULM : OUI NON

> Groupe sanguin : _____

> Renseignements médicaux utiles : _____

> Taille : _____ > Poids : _____

> Si copilote

> Licence de pilote n° : _____ > Date de délivrance : _____

> Date emport passager : _____ > Date qualification radio : _____

> Nombre d'heures de vol effectuées en 2015 : _____

> Total heures de vol : _____ > Dont, sur l'appareil engagé : _____

> Compagnie d'assurance : _____ > N° d'assurance : _____

> **Personne à prévenir en cas d'accident** > **Lien de parenté :** _____

> Nom : _____ > Prénom : _____

> Adresse : _____

> Code postal : _____ > Ville : _____

> Tél. domicile : _____ > Fax : _____

> **Tél. portable :** _____ > **E-mail :** _____

> Tél. professionnel : _____



IX. > Dossier d'inscription



à remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

> FTSAAA
Tour ULM TUNISIE2017
N°8 Premier Etage AP N°4 Riad Landalous
2080 Ariana

> Assistant / Accompagnateur (au sol) > I

> Nom :	_____	> Prénom :	_____
> Adresse :	_____		
> Code Postal :	_____	> Ville :	_____
> Tél. domicile :	_____	> Fax :	_____
> Tél. portable :	_____	> E-mail :	_____
> Tél. professionnel :	_____	> Profession :	_____
> Né(e) le :	_____	> A :	_____ N° dépt.:
> Carte d'identité ou passeport n° :	_____	> Nationalité :	_____
> Date de validité :	_____	> Lieu de délivrance :	_____
> Groupe sanguin :	_____		
> Renseignements médicaux utiles :	_____		

> Assistant / Accompagnateur (au sol) > II

> Nom :	_____	> Prénom :	_____
> Adresse :	_____		
> Code Postal :	_____	> Ville :	_____
> Tél. domicile :	_____	> Fax :	_____
> Tél. portable :	_____	> E-mail :	_____
> Tél. professionnel :	_____	> Profession :	_____
> Né(e) le :	_____	> A :	_____ N° dépt.:
> Carte d'identité ou passeport n° :	_____	> Nationalité :	_____
> Date de validité :	_____	> Lieu de délivrance :	_____
> Groupe sanguin :	_____		
> Renseignements médicaux utiles :	_____		



IX. > Dossier d'inscription



à remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

> FTSAAA
Tour ULM TUNISIE2017
N°8 Premier Etage AP N°4 Riad Landalous
2080 Ariana

> ULM : Pendulaire - Multiaxes - Autogire - Paramoteur (rayer les mentions inutiles)

> Marque : _____ > Type : _____

> Groupe Moto Propulseur : _____

> Le carburant fourni sera du Sans Plomb ou du

> Aile (si pendulaire & paramoteur) Marque : _____ > Type : _____

> Couleur dominante : _____

> N° identification _____

> Date de **validité** de la carte d'identification : _____

> Date de **validité** de la licence de station d'aéronef ULM : _____

> Autonomie (en hrs de vol, minimum **3 h 00** par hélicoptère ULM avec réserve de 30 mn) : _____

> Capacité du réservoir : _____

> Vitesse de croisière de l'appareil : _____

Equipement

> Radio (**obligatoire, avec Licence de station d'aéronef ULM valide**)

> Altimètre (**obligatoire**)

> G.P.S. (**recommandé**)

> Parachute de secours (recommandé) Oui Non



IX. > Dossier d'inscription (suite)



> IMPERATIF

Tous les documents doivent être valides pour toute la durée du Tour ULM TUNISIE 2017.
Vérifiez les dates de VALIDITE de VOS DOCUMENTS.

> Récapitulatif des documents à joindre au dossier d'inscription

- > Les fiches d'inscription dûment remplies
- > Un chèque de participation
- > Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou du passeport, pour chaque participant
- > Une photographie d'identité pour chaque participant
- > Une photocopie de la carte de groupe sanguin pour chaque participant (si en possession)
- > Une photocopie du Brevet de Pilote ULM (Recto/Verso), avec apposition de la qualification de radiotéléphonie, pour le pilote et le copilote
- > Une photocopie de la carte d'identification de l'ULM en cours de validité pour le TOUR ULM
- > Une photocopie de la fiche d'identification de l'ULM
- > Une photocopie de la Licence de Station d'Aéronef ULM en cours de validité pour le TOUR ULM
- > Un exemplaire signé du formulaire d'acceptation :
 - des dispositions générales
 - des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air
 - des conditions générales du règlement du TOUR ULM TUNISIE 2017,
- > Une photocopie (recto/verso) de la licence FFPLUM, pour le pilote, le copilote et le passager non pilote (si le pilote a souscrit une "assurance individuelle accident passager")
- > **Pour les pilotes et copilotes assurés hors contrat fédéral :**
 - une photocopie de l'assurance R.C. et IA avec mention de validité pour les manifestations aériennes ainsi que pour la participation à la compétition, si tel est le cas.
- > **Pour les passagers assurés hors contrat fédéral :**
 - une photocopie de l'assurance IA avec mention de validité pour les manifestations aériennes, ainsi que pour la participation à la compétition, si tel est le cas.

Pour les équipages étrangers

- > Une photocopie du passeport, en cours de validité, pour chaque participant,
- > Une photocopie de la licence de pilote ULM, en cours de validité, du pays d'origine pour les pilotes et copilotes,
- > Un document national autorisant au vol l'aéronef ULM dans le pays d'origine,
- > Une attestation d'assurance RC et IA, valable sur le territoire Tunisien ; une attestation IA pour le passager..

IX. > Dossier d'inscription (suite)



> ATTENTION

- > Le départ du Tour ULM TUNISIE 2017 sera refusé à tout équipage qui ne présenterait pas à l'accueil, l'ensemble des ORIGINAUX de ces documents valides pour la durée de ce Tour.
- > Durant toute la durée du Tour, les Commandants de bord devront être en possession de tous les originaux de ces documents.

ATTENTION À LA DATE DE VALIDITE
DE VOTRE CARTE D'IDENTIFICATION
AINSI QU'À CELLE DE VOTRE LICENCE